

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 26 (1964)
Heft: 7

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

40e Anniversaire de la fondation de l'Association vaudoise de propriétaires de tracteurs

Il y aura 40 ans cette année que l'Association vaudoise de propriétaires de tracteurs s'est fondée. Ainsi en font foi les statuts révisés pour la première fois en 1945.

C'est en effet en 1924 que M. Boudry, ingénieur-mécanicien, professeur à l'Ecole d'agriculture de Marcellin/Morges, y convoquait les quelques propriétaires de tracteurs de l'époque qui étaient une vingtaine. Un comité de 3 membres était constitué et M. Noverraz, de Lausanne, en assumait la présidence, alors que M. Boudry s'occupait du secrétariat. L'Association vaudoise était constituée. D'emblée, le Comité s'occupe activement de la défense des intérêts des membres auprès des vendeurs de pétroles et d'huiles qui en prenaient trop à leur aise! . . . , ainsi qu'auprès des autorités fédérales pour solliciter une diminution des droits de douane. Il n'y a donc rien de changé sous le soleil.

Dès 1928, vu l'extension de l'association, le Comité était porté à 5 membres. M. Noverraz étant décédé, M. Henri Félix, de Changins, pendant un an, puis M. Frédéric Moinat, de Vuillerens, lui succédèrent à la présidence. Mais c'est à M. Boudry qu'on doit tout particulièrement le développement de l'AVPT, à laquelle il vouait toute son énergie et toute sa puissance de travail. Il prédisait déjà en 1932 que «dans vingt ans, tout agriculteur qui n'aurait pas son tracteur serait un homme bien à plaindre».

A partir de 1932, l'Etat décrète qu'un impôt sera perçu sur tous les tracteurs empruntant la voie publique. C'est M. Boudry, secrétaire de l'AVPT, qui fut chargé, par le Département, des expertises de tracteurs et de la délivrance des plaques et permis. Après la guerre, le nombre des tracteurs augmentait à une cadence telle que M. Boudry, dès 1952, eut à délivrer plus de 3000 plaques et permis par année.

Surmené par cette énorme activité, M. Boudry, atteint dans sa santé, succomba prématurément dans des circonstances difficiles. En apprenant son décès, on put mesurer l'immense perte qu'éprouvaient notre société et le mouvement si important de la mécanisation agricole vaudoise et suisse.

Dans sa séance du 1er décembre 1952, le Grand Conseil admit les propositions formulées par le Conseil d'Etat dans sa réponse à une interpellation concernant les tracteurs agricoles. Dès lors, c'est-à-dire dès le 1er janvier 1953, c'est le Département des travaux publics, Service de moyens de transport, qui fut chargé de toute la partie administrative concernant les tracteurs agricoles, tout en laissant à la Station d'essais et de contrôle des Ecoles de Marcellin/Morges le soin de s'occuper de la partie technique, en particulier des expertises de tracteurs et machines agricoles motorisées.

Après ces événements, il fallait confier le secrétariat à une personne disposant d'un bureau organisé, si possible à Morges. C'est à M. Marc Emery, notaire

à Morges, qu'on fit appel dès le 1er janvier 1953. Aujourd'hui encore, avec ses collaborateurs MM. Martin père et fils, il assume la gérance de l'AVPT avec la compétence que nous lui connaissons.

En novembre 1954, notre Association était en deuil. Elle venait de perdre son président, M. Frédéric Moinat, qui avait été très affecté par le décès de M. Boudry.

C'est à ce moment-là que M. James Berlie, de Crassier, prenait la présidence qu'il assume encore actuellement.

Il y a maintenant 32 ans que MM. James Berlie et Louis-Henri Delarageaz, vice-président, font partie du Comité de notre Association. Le Comité est actuellement constitué comme suit:

MM. James Berlie, président, Crassier
Louis-Henri Delarageaz, vice-président, Préverenges
Ernest Barraud, secrétaire, Senarclens
François Détraz, Combremont-le-Grand
Eduard Guidoux, Cronay
Alfred Guilloud, Champagne
Michel Mayor, Aigle

Dès le 1er janvier 1955, notre Association vaudoise était réadmise (après une «absence» de 11 ans), au sein de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, dont le siège est à Brougg argovie, où elle occupe la 3ème place en importance, après Zurich et Berne.

Il nous est apparu utile de rappeler ces quelques faits en attendant de fêter comme il se doit le quarantième anniversaire de notre section vaudoise.

De nouveaux rapports d'essai

L'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture à Brougg vient de publier les rapports d'essais concernant les machines et objets mentionnés ci-après:

Ep 1170	Motofaucheuse Aebi AM 10
Ep 1197	Appareil d'éclairage et de signalisation amovible pour remorques
Ep 1184	Charrue rotative «Kombinus», mod. B 50
Ep 1185	Charrue portée «Viaud» D 60
Ep 1220	Emotteuse rotative Humus» KN 2
Ep 1183	Semoir monograine porté «Hassia-Exakta»
Ep 1187	Grue hydraulique «Printz» HL 80
Ep 1189	Epandeur de fumier «Steil» mod. ASL 600
Ep 1161	Epandeur de fumier «Stille» mod. Mistral-M
Ep 1166	Mixer «Malm» à lisier
Ep 1162	Ruban transporteur universel «Osterrieder»
Ep 1176	Abreuvoir automatique Arato 52
Ep 1229	Egouttoir «Angehrn» pour bidons à lait

Ces rapports peuvent être commandés à l'IMA en envoyant 60 cts en timbres (pour 1 rapport). De plus, on indiquera le (les numéro(s) du (des) rapport(s) désiré(s).